



Concours National de la Résistance et de la Déportation 2016-2017

publié le 22/09/2016 - mis à jour le 28/11/2016

Descriptif :

Informations et ressources.

Sommaire :

- Réglementation
- Organisation du concours
- Ressources pédagogiques

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation vise à transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire de la Résistance et de la Déportation. En s'appuyant sur les leçons historiques et civiques apportées par l'école au travers de ce concours, les élèves s'approprient les valeurs de la démocratie, de notre République et les valeurs universelles.

Le thème du CNRD pour l'année 2016-2017¹ est :

"La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi"

● Réglementation

Le règlement du CNRD évolue cette année comme le détermine le BOEN n°26 du 30 juin 2016 :

- ▶ [Modalités du concours](#)
- ▶ [Nouvelle réglementation du concours](#)

Le Référent académique « mémoire et citoyenneté » est chargé du suivi et de la coordination académique de cette opération en lien avec l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale de chaque département.

[Courrier du référent "Mémoire et Citoyenneté" adressé à tous les enseignants en collège, en lycée général, technologique, professionnel, en EREA, en IME, en CFA et en MFR.](#) (PDF de 155.8 ko)
CNRD 2016-2017 - Modalités de participation et réglementation du CNRD

[Courrier de l'Inspection Régionale d'histoire-géographie adressé aux enseignants d'histoire-géographie](#) (PDF de 265.2 ko)
CNRD 2016-2017

*" Comme l'an dernier, le thème du concours est une **invitation à travailler dans un cadre pluridisciplinaire**. L'accompagnement des élèves pourra être réparti par conséquent sur une équipe d'enseignants de plusieurs disciplines. L'étude par des approches disciplinaires variées sera plus riche, tout en donnant encore plus de sens à nos enseignements. Dans une configuration idéale, il est possible d'envisager l'intervention d'une équipe où l'histoire, les arts (éducation musicale et/ou arts plastiques) et les lettres (française ou étrangère) seraient représentés. La philosophie a également sa place dans le projet au lycée. Par ailleurs, c'est l'occasion de **valoriser le travail et les productions des élèves**.*

Dans les collèges, le sujet du CNRD de cette session sera là encore propice à la construction d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) et enrichira le parcours citoyen, défini par la [circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016](#) publiée au BO du 23 juin 2016. "

● Organisation du concours

Le concours s'ouvre à tous les élèves scolarisés en classe de troisième de collèges, en lycée général, technologique, professionnel, maritimes et aquacoles, en EREA, en IME, en CFA, en MFR, mais aussi dans les lycées de la défense, les établissements d'enseignement secondaire technique relevant du ministère chargé de l'agriculture et les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole privés sous contrat, les écoles de la deuxième chance, les institutions pour jeunes aveugles et aux institutions pour jeunes sourds, et les Etablissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) .

En Charente, le concours s'adresse aux élèves de tous les niveaux.

Les inscriptions se feront selon un calendrier relativement souple, auprès des services compétents des DASEN.

○ 4 catégories

Au lycée

- ▶ catégorie 1 : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (3 heures).
- ▶ catégorie 2 : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours.

Au collège, classe de Troisième

- ▶ catégorie 3 : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (2 heures).
- ▶ catégorie 4 : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours.

○ Calendrier

- ▶ Mai-juin : annonce du thème de la prochaine session du concours au Bulletin officiel
- ▶ Septembre-octobre : consignes complémentaires données par le recteur d'académie
- ▶ octobre-décembre (selon les départements) : Les services compétents des DASEN solliciteront les chefs d'établissement pour relever les candidatures aux différentes catégories (participations individuelles et collectives) du concours.
- ▶ vendredi 24 mars 2017 : épreuves individuelles sur table
- ▶ vendredi 31 mars 2017 : envoi des copies et remise des travaux collectifs auprès des services académiques
- ▶ Avril : correction des travaux et établissement du palmarès académique par un jury académique
- ▶ Mai : remises des prix académiques
- ▶ vendredi 12 mai 2017 (au plus tard) : transmission des meilleurs travaux au ministère
- ▶ Réunion du jury national et établissement du palmarès national
- ▶ Publication du palmarès national sur éducol
- ▶ Cérémonie nationale de remise des prix nationaux

● Ressources pédagogiques

On pourra se référer, comme chaque année :

- ▶ au [dossier pédagogique préparatoire au CNRD](#), réalisé par la Fondation pour la mémoire de la déportation
- ▶ au [portail officiel du concours, réalisé et animé par Canopé](#)

Une **formation académique** est proposée chaque année au Plan Académique de Formation. Il est encore possible de s'inscrire par mail.

Les sites :

- ▶ [Fondation de la résistance](#)
- ▶ [Blog de la Fondation pour la mémoire de la déportation](#)
- ▶ [Fondation de la France libre](#)
- ▶ [Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz](#)
- ▶ [Fondation pour la Mémoire de la Shoah](#)
- ▶ [Mémorial de la Shoah](#), avec un [site internet dédié au CNRD](#) permettant d'analyser le sujet avec les élèves et

d'orienter leurs recherches et proposant de nombreuses ressources, des vidéos, ainsi qu'un lexique.

(1) Confère le [communiqué de presse officiel du 13 mai 2016](#) 



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.